Image not found or type unknown

Frais de remboursement avec free

Par **TELLOUCHE**, le **13/06/2017** à **11:06**

bonjour,
voila j'ai résilier mon abonnement free 17/04/2017, donc forcement je dois rendre le matériel chez un point relai à grenoble (ups). l'opération c'est bien déroulée il m a scanné le coli et je suis parti tranquillement.
quelques semaines plutard free m'envoie un email et sms comme quoi ils n'ont pas recu le matériel.
hélas pour moi j'ai perdu le papier et je suis retourné chez le magasin , il me dit j'ai eu beaucoup de problème avec free, il ne fait plus partis du point relai.
comment faire j'ai aucune preuve et ça me travaille il me réclame 547Euros.
cordialement M.tellouche

Par **TELLOUCHE**, le **13/06/2017** à **13:05**

réponse svp

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés